



RÉFORME DES RETRAITES : LES PROPOSITIONS DE LA CGC

Le problème du financement de la retraite ne se résout pas en focalisant sur tel ou tel paramètre, comme l'âge légal de départ à soixante ans, alors que la durée de cotisation est déterminante :

Repousser l'âge de départ au-delà de soixante ans ne serait acceptable que si la mesure s'accompagne de «contreparties» :

- **le maintien du dispositif des carrières longues** (partir tôt quand on a commencé à travailler tôt)

- pour les jeunes, **l'intégration des périodes passées en entreprise durant la formation initiale**, au titre des stages ou de la formation en alternance.

- **l'intervention sur le taux d'emploi des seniors** - "à quoi cela servirait-il de travailler quarante-deux ans, si on passe quinze ans au chômage !"

- **l'amélioration des conditions d'emploi, notamment en tenant compte de l'impact de la pénibilité.**

La même condition de contreparties - ne pas pénaliser les fonctionnaires - sera nécessaire si l'on veut harmoniser les régimes de retraite des secteurs privé et public.

La CFE-CGC entend que soit conservé le système de retraite par répartition et s'oppose à l'idée d'un passage au système par points, celui-ci ne conduisant qu'à une «*baisse des pensions*».

C'est l'ensemble du financement de la protection sociale qui est à revoir «*il est crucial de trouver de nouvelles sources de financement*» qui reposent sur une autre assiette que la masse salariale. S'il y a nécessité pour les régimes complémentaires de s'adapter, les partenaires sociaux «*auront leur mot à dire*» puisqu'ils en sont les gestionnaires.

Si la retraite doit, au final, comporter trois étages (régime de base, complémentaires, surcomplémentaires), tous les salariés devront y avoir accès.

La CFE-CGC est d'accord pour débattre de ces questions dans le cadre d'une intersyndicale : «*pourquoi pas renforcer nos points de convergence ?*».

Par ailleurs, dans le cadre du comité directeur, la CFE-CGC a mis sur pied un groupe de travail interfédéral, piloté par Danièle Karniewicz, chargé d'examiner les solutions possibles.

Modes d'activité ;

nous ne sommes qu'à l'aube de la révolution...

Après un premier ouvrage axé sur la dématérialisation, la Chambre Syndicale Syntec Informatique a livré le deuxième tome de son «*livre vert*» qui porte sur le télétravail. L'ensemble se présente comme une réflexion sur le développement durable et son impact immédiat ou à terme sur les TIC.

Pour les métiers que nous représentons, ce qui est perçu comme exceptionnel dans d'autres branches est une réalité quotidienne :

- **l'éclatement du territoire d'activité** ; nous sommes plus souvent chez les clients que dans les locaux de l'entreprise ; de ce fait les échanges entre collègues sont plus limités,

- **l'individualisation des horaires** ; le 9h - 17h, 5 jours par semaine, n'est souvent qu'une vue de l'esprit ; le service demandé par le client nécessite de s'ajuster en urgence à ses besoins et ses contraintes, de jour comme de nuit,

- **la transformation du lien hiérarchique** ; le management à distance (parfois l'absence de management), impose des modes de communication et de réunion particuliers, le test et l'utilisation de nouvelles technologies contribuent aussi à faire émerger une nouvelle culture, de nouveaux types d'échanges, de nouveaux process...

Une approche FIECI de ces évolutions s'impose ; concernant un «*développement social durable*» nous devons nous interroger :

- qu'est-ce qui est présenté comme «modernité» et qui n'est qu'un effet de mode ?

- qu'est-ce qui est annoncé comme une «*évolution inéluctable*» et qui représente une régression sociale ?

- qu'est-ce qui n'est qu'un aspect technologique et qui doit être inséré dans un ensemble social ?

En chiffres :

Plafond de la
Sécurité Sociale : **2 885 € / mois**
Valeur du point
de la Convention Collective :
19,04 €
[pour consulter la CCN :
www.fieci-cgc.org]

Le chiffre du Flash : 51 %

Pour sauver le système des retraites, 51% des Français préfèrent travailler plus longtemps et 31% payer plus, alors que 14% n'optent ni pour une solution ni pour l'autre (4% ne se prononcent pas). Sondage BVA.

FIECI CFE CGC

Fédération Nationale de l'Encadrement
des SSII, Etudes, Conseil et Ingénierie.

35 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.

☎ 01 42 46 33 33 ☎ 01 42 46 33 22

✉ cfecgc@fieci-cgc.com